Mail reçu le 13/09/2022 à 18h00

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Je suis très favorable à la continuité du programme de rechargement en sable pour 2023 à 2032 sur la commune de SOULAC sur Mer.
Je pense qu'il est nécessaire d'étudier la possibilité d'installer un ouvrage en dur, expérimental, entre le Signal et le VVF, pour contrer les effets négatifs de la dérive littorale sur la plage Sud.
Cordialement
Alain BERGERON